

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du mercredi 25 avril 2018

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mercredi 25 avril 2018

Date de la convocation : 20 avril 2018

Heure d'ouverture de la séance : 19 h 30

Heure de la clôture : 21h45

Présents : Jean-Yves MÂCHARD, Marie-France CHARPENTIER, Jean-Pierre PASUTTO, Julien MOREL, Christian JACQUEMOUD, Stéphane ANTHOINE-MILHOMME, Fabien COUTURIER, Mickaël GOUTAZ, André DERISOUD

Absente excusée : Stéphanie MATTANA

Absent : Stéphane BURDIN

Procuration : Stéphanie MATTANA pour Fabien COUTURIER

Secrétaire de séance : Marie-France CHARPENTIER

1. Approbation du compte-rendu du vendredi 5 avril 2018 :

Monsieur Pasutto précise que pour le vote des taux, il y a eu 3 voix contre, 4 voix pour et 2 procurations. Après cette remarque, le conseil adopte le compte-rendu.

2. Convention d'indemnisation

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers la mise en exploitation d'un nouveau forage aux Vorziers ainsi que le raccordement aux réseaux d'eau potable existants.

Les travaux de dérivation des eaux du forage des Vorziers ont eu pour conséquence le tarissement du puits de Monsieur ROCHE Gilbert. Ce puits est localisé en contrebas du forage et est utilisé pour son usage domestique. Suite au préjudice, il convient de mettre en œuvre une mesure compensatoire pour Monsieur Roche.

Pour ce faire, une convention d'indemnisation entre le syndicat des Eaux de la Semine, Mr Roche et notre commune doit être établie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les termes de la convention et autorise Mr le Maire à signer la convention.

3. Prélèvement automatique

Afin de faciliter les démarches des administrés, Mr le Maire propose la mise en place du prélèvement automatique pour les administrés qui le souhaiteraient.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la mise en place du prélèvement automatique concernant les factures d'eau pour les usagers qui le souhaiteraient et autorise Mr le Maire à accomplir toutes les formalités en vue de l'exécution de la présente délibération.

4. Tarifs manifestations

Suite aux différentes manifestations organisées par les élus et les membres du CAS, il convient de délibérer sur des tarifs afin de fixer le prix de vente des produits.

Mr le Maire propose différents tarifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs suivants :

Pain : 4€

Repas sur place : 8€

Frites : 2€

Diots Frites: 6€

Pizza : 8€

Verre de vin : 1€

Bouteille de vin : 10€

Bouteille de Cerdon: 12€

Bouteille Royal Seyssel: 15€

Boissons type soda : 2€

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE
COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du mercredi 25 avril 2018

Tartine : 6€	Eau : 1€
Tarte aux sucres : 8€	Café ou Thé : 1€
Glace : 2€	Viennoiserie : 1€
Part de tarte : 2€	Sandwich : 3€
Bière pression : 1.50€	Bière bouteille : 2€
Bière (pichet): 7€	

Dit que ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés.

5. Questions diverses

✚ **Rencontre avec le Département** : Mr le Maire a rencontré Mr DUVERNAY, 4^{ème} Vice-Président infrastructures, Mobilité, Bâtiments du Département afin de parler de la RD 314 qui pose des problèmes de sécurité pour les habitants du hameau de Martian. Suite au compte-rendu fait par Mr le Maire, les élus souhaitent regarder différents aspects techniques et financiers avant d'effectuer ou non une demande de déclassement de cette route en voie communale au Département.

La RD1508 : Route classée à grande vitesse qui traverse le chef-lieu pose également des problèmes de vitesse : le département propose une modification de la limite de l'agglomération afin d'englober le radar, ce qui serait dissuasif et pourrait faire baisser la vitesse.

De plus, concernant le caniveau endommagé dans la courbe à l'entrée du village, il convient de trouver une solution rapide et durable pour que les poids lourds cessent de franchir le caniveau.

✚ **PLUI** : Monsieur Le Maire fait un compte-rendu de la réunion PLUI qui a eu lieu avec la Communauté de Communes Usses et Rhône. Les modifications proposées par les élus ont été prises en compte et seront discutées lors de la prochaine réunion du PLUI à la Semine.

Mr le Maire propose, suite à un échange avec le service en charge du PLUI, de rajouter une zone AR (zone de déchets inertes) sur les Crêts. Il indique que seules les communes de l'ancienne communauté de communes de la Semine, voire les communes de la nouvelle CCUR pourraient y avoir accès.

Les élus souhaitent visualiser l'endroit avant de se positionner pour évaluer les avantages et les inconvénients de l'opération.

✚ Les élus rediscutent de la route de Chatenod et de la possibilité ou non du passage des camions de gros tonnage.

✚ **Divers** : Inauguration des travaux de Chatenod: le 16 juin 2018 à 11h00.

✚ Prochain conseil prévu le 8 juin 2018 à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h45.

Le secrétaire de séance,
Marie-France CHARPENTIER



Le Maire,
Jean-Yves MÂCHARD

